



20, rue principale  
57670 LENING  
Tél : 03 87 01 67 36  
Email : [mairie.lening@wanadoo.fr](mailto:mairie.lening@wanadoo.fr)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 19/11/2024

Convocation du 09/11/2024

Sous la Présidence de Monsieur ERNST Antoine, Maire, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le 19/11/2024 à 19h30 en Mairie.

Nombre de Conseillers municipaux : 11  
Absents excusés : 04  
Absents non excusés : 00  
Vote par procuration : 02  
Nombre de conseillers présents : 07  
Nombre de conseillers votants : 09

PRÉSENTS : Antoine ERNST – DUMONS Christophe – DEISS Gabriel –  
FEIERABEND Florence – FOIS Jean — HOUPERT Bertrand –  
GAROFALO Alexandro  
ABSENTS\_EXCUSES : HAUDRY Philippe — MANGIN Isabelle  
SCOVRON Charlène - ZIMMERMANN Bernard -  
PROCURATION : HAUDRY Philippe à ERNST Antoine – SCOVRON  
Charlène à Christophe DUMONS

Secrétaire de séance : DUMONS Christophe

**DCM 64/2024**

**Objet : Demande de subvention DETR/DSIL pour la création d'un cheminement piéton rue de l'Albe**

**Classification : 7.1 Décision budgétaire**

Le maire rappelle aux conseillers le programme des travaux 2024, validé lors de la séance du 20/9/2023.

A cet effet, il propose de déposer une demande DETR/SDIL pour la prolongation du cheminement piéton rue de l'Albe, menant à l'immeuble Klein qui donne accès à la boucle du circuit pédestre des éoliennes menant vers les communes de Nelling et de Gréning.

A cet effet, le maire propose le plan de financement comme suit :

- Subvention Région GE : 45,76% de 162500€ ht soit 74356€
- Subvention DETR : 20% de 162500€ ht soit 32500€
- AMISSUR : 9,25% de 162500€ ht soit 15000€
- Part à la charge de la commune : 34,24% de 162500€ ht, soit 55644€ financé par emprunt et fonds libres

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des éléments et à l'unanimité, le conseil municipal :

- Sollicite l'octroi d'une aide DETR/DSIL de 32500€
- Valide le plan de financement proposé ci-dessus.

Adopté à l'unanimité des membres présents

## DCM 65/2024

**Objet : Demande de subvention DETR/DSIL pour la création d'un cheminement piéton rue du Moulin, intégrant la réfection du pont.**

**Classification : 7.1 Décision budgétaire**

Le maire rappelle aux conseillers le programme des travaux 2024, validé lors de la séance du 20/9/2023.

A cet effet, il propose de déposer une demande DETR/SDIL pour la création d'un cheminement piéton rue du moulin.

A cet effet, le maire propose le plan de financement comme suit :

- Subvention Région GE : 45,77% de 86134€ ht soit 39427€
- Subvention DETR : 20% de 86134€ ht soit 21553€
- Part à la charge de la commune : 29,20% de 86134€ ht, soit 25154€ financé par emprunt et fonds libres

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des éléments et à l'unanimité, le conseil municipal :

- Sollicite l'octroi d'une aide DETR/DSIL de 21553€
- Valide le plan de financement proposé ci-dessus.

Adopté à l'unanimité des membres présents

## DCM 66/2024

**Objet : Demande de subvention DETR/DSIL pour l'installation d'un columbarium, d'un jardin du souvenir et d'un ossuaire.**

**Classification : 7.1 Décision budgétaire**

Le maire expose aux conseillers que les 6 du columbarium du cimetière sont prises. De ce fait, il est nécessaire de prévoir l'installation d'un nouveau columbarium composé de 6 cases à côté de l'existant.

Par ailleurs il est nécessaire et conformément aux textes en vigueur de disposer d'un poste jardin du souvenir ainsi qu'un poste caveaux/ossuaire.

Le coût total de ces installations, selon un devis établi par la Sté Granimond s'élève à 14 525€ hors taxes.

A cet effet, le maire propose le plan de financement comme suit :

- Subvention DETR de 40% soit 5 818€
- Part à la charge de la commune : 60% soit 8 707€ hors taxe

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des éléments et à l'unanimité, le conseil municipal

- Sollicite l'octroi d'une aide DETR d'un montant de 5 818€
- Valide le plan de financement proposé ci-dessus.

Adopté à l'unanimité des membres présents

*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Ont signé au registre les membres présents.*

*Le Maire  
Antoine ERNST*